Image not found or type unknown

Résiliation d'un contrat de mariage

Par **pilou66**, le **07/09/2009** à **12:08**

Bonjour,

Mon épouse et moi même avons un contrat de mariage établi cinq ans après notre mariage par le Tribunal de première instance de Djibouti,Territoire Français des Afars et des Issas (TFAI) où je travaillais.
Aujourd'hui retraité tout les deux nous voulons résilier ce contrat, quelle procédure faut il adopter

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés